

Pièces incluses

Capteur avec pile (1x CR2, 3V lithium)	Aimant	Ensemble de fixation	Guide d'installation et de démarrage rapide

Outils nécessaires

Un tournevis Phillips

Remarque :

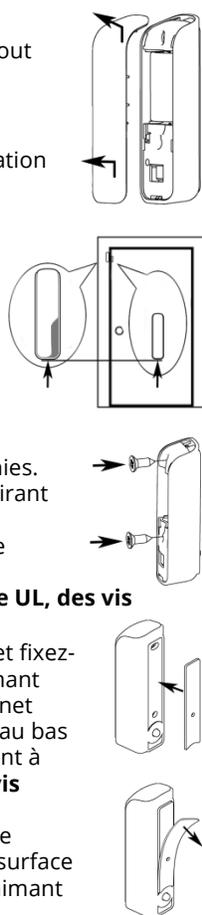
De l'équipement supplémentaire pourrait être requis, en fonction de la construction ou des matériaux du bâtiment, ou en raison d'interférences radio qui pourraient réduire la portée radio.

DIRECTIVES D'APPAIRAGE

- Suivez les directives de votre système pour préparer ce dernier à l'ajout d'appareils.
- Retirez la plaque de montage avant du capteur et tirez la languette isolante de la pile pour commencer la procédure d'appairage.
- Une fois le capteur détecté et ajouté au système, procédez à l'installation du capteur.

DIRECTIVES D'INSTALLATION

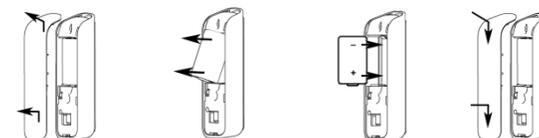
- Repérez l'emplacement du capteur et de l'aimant en orientant l'**extrémité plate** du capteur et de l'aimant en **parallèle** comme indiqué, avec l'aimant sur le côté droit (côté avec indicateur). *L'emplacement privilégié du capteur est sur le cadre de la fenêtre ou de la porte, du côté de la poignée, l'aimant étant installé sur la fenêtre ou la porte, le plus près possible du capteur. Pour que l'installation soit adéquate, il se peut qu'il soit nécessaire d'inverser ou d'orienter le capteur et l'aimant par rapport à l'orientation indiquée.*
- Placez le capteur à l'endroit désiré et fixez-le en utilisant les vis fournies. Si les vis ne peuvent être utilisées, utilisez le coussinet adhésif en retirant d'abord le papier brun du coussinet, puis fixez-le au bas du capteur. Assurez-vous que l'ouverture de l'interrupteur de sécurité est alignée correctement. Retirez ensuite le papier rouge et blanc, et pressez le capteur à l'emplacement voulu. **(Pour une installation homologuée UL, des vis doivent être utilisées.)**
- Ouvrez le boîtier de l'aimant, placez l'aimant à l'emplacement voulu et fixez-le avec les vis à la porte ou à la fenêtre; remplacez le couvercle de l'aimant une fois terminé. Si les vis ne peuvent être utilisées, utilisez le coussinet adhésif en retirant d'abord le papier brun du coussinet, puis fixez-le au bas de l'aimant. Retirez ensuite le papier rouge et blanc et pressez l'aimant à l'emplacement voulu. **(Pour une installation homologuée UL, les vis doivent être utilisées.)**
Selon la profondeur du cadre de la porte ou de la fenêtre, l'entretoise fournie peut être nécessaire pour soulever l'aimant au-dessus de la surface de la porte ou de la fenêtre. Utilisez les vis plus longues pour fixer l'aimant avec l'entretoise.
- Ouvrez et fermez la porte pour vérifier que le capteur fonctionne correctement et que le capteur et l'aimant n'interfèrent pas avec l'ouverture et la fermeture de la porte.



REPLACEMENT DE LA PILE

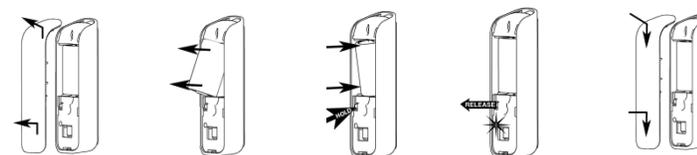
(Utilisez uniquement des piles Duracell DL-CR2, Rayovac RL-CR2, Energizer EL1CR2 ou piles GP GPCR2.)

- Faites glisser le haut de la plaque frontale du capteur et soulevez-le du corps du capteur.
- Appuyez un doigt sur l'extrémité positive de la pile et soulevez pour retirer la pile du capteur.
- Insérez une nouvelle pile dans le capteur en respectant la polarité.
- Placez la plaque frontale du capteur sur le corps du capteur et glissez la plaque frontale sur le corps.



RÉINITIALISATION D'USINE DU CAPTEUR

- Retirez la plaque frontale du capteur.
- Retirez la pile.
- Appuyez et maintenez l'interrupteur d'autoprotection pendant que vous réinsérez la pile.
- Relâchez l'interrupteur d'autoprotection lorsque le voyant DEL s'allume à l'avant du capteur. Les réglages par défauts du capteur sont maintenant restaurés et le capteur répondra à des demandes d'appairage.
- Après l'appairage, remplacez la plaque frontale sur le capteur.



INDICATIONS DEL

Allumé en continu au démarrage : Initialisation, vérification de la réinitialisation d'usine

Trois clignotements et une pause : En recherche d'un réseau à joindre

SPECIFICATIONS

Conditions de fonctionnement	32-104 °F / 0-40 °C 20-90% humidité relative (sans condensation)
Conditions de stockage	-14-140 °F / -10-60 °C 20-95% humidité relative (sans condensation)
Protocoles pris en charge	ZigBee 3.0
Fréquence	2.4 GHz
Pile	3V Lithium CR2
Écart maximal	1.0" / 25.4 mm
Dimensions	Capteur: 2.87" x 0.79" x 0.79" / 73 x 20 x 20 mm Aimant: 1.57" x 0.39" x 0.39" / 40 x 10 x 10 mm

FCC STATEMENTS

WARNING: Changes or modifications to this unit not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

NOTE: This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy, and if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

FCC AND INDUSTRY CANADA

RF Radiation Exposure statement: This equipment complies with FCC and Industry Canada RF radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with a minimum distance of 20 centimeters between the antenna and all persons.

INDUSTRY CANADA

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

SALUS WARRANTY

SALUS North America Inc. (« Salus ») garantie que pour une période de cinq (5) ans (« Période de garantie ») à partir de la date d'achat par le client (« Client »), cet appareil, à l'exclusion des piles (« Produit »), sera exempt de tout défaut de matériau ou de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et de services, en conformité avec les instructions fournies. Pendant la Période de garantie, Salus réparera ou remplacera, selon sa décision, sans frais par rapport à l'appareil, tout Produit défectueux. Tout appareil remplacé et/ou réparé sera garanti pour le restant de la Période de garantie originale ou pour quatre-vingt-dix (90) jours, la période la plus longue étant retenue.

Cette garantie ne couvre pas les frais de démontage ou de réinstallation. Cette garantie ne s'applique pas si un Produit (i) a été modifié, réparé ou altéré par quelqu'un d'autre qu'un employé de Salus ou qu'un représentant autorisé par Salus, (ii) n'a pas été entretenu en conformité avec les instructions de manipulation et de fonctionnement fournies par Salus ou (iii) a été sujet à des conditions physiques ou électriques inhabituelles, à une mauvaise utilisation, à de l'abus, à de la négligence ou à un accident.

Cette garantie constitue la seule garantie expresse que Salus offre pour le Produit. Toutes les garanties implicites, y compris les garanties de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier, sont limitées à la Période de garantie ou à la plus courte période permise par la loi.

SALUS NE POURRA ÊTRE TENU RESPONSABLE D'AUCUNE PERTE OU DOMMAGE D'AUCUNE SORTE, Y COMPRIS DE TOUT DOMMAGE SPÉCIAL, ACCIDENTEL OU CONSÉCUTIF RÉSULTANT, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, D'UNE VIOLATION DE TOUTE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, OU DE TOUTE AUTRE DÉFAILLANCE DE CE PRODUIT. Certains États ou provinces ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accidentels ou consécutifs ou la limitation de la durée de la garantie implicite sur la qualité marchande ou sur l'adéquation. Par conséquent, ces exclusions ou limitations peuvent ne pas s'appliquer à vous.

Aucune information ou aucun avis, oral ou écrit, donnés par Salus ou par un représentant autorisé par Salus ne peut modifier ou prolonger la portée de cette garantie. Si une des modalités s'avérait illégale ou non exécutoire, la légalité et la force exécutoire des autres modalités ne seraient pas affectées ou amoindries.

Le recours unique et exclusif du client, en vertu de la présente garantie limitée, est la réparation du Produit ou son remplacement, tel que décrit dans la présente garantie. Si un Produit couvert par la présente garantie est défectueux, le client peut :

- contacter le fournisseur (« Vendeur ») à qui le Client a acheté le Produit pour obtenir un produit équivalent en remplacement après que le Vendeur a jugé que le Produit est défectueux et que le Client est éligible au remplacement ou,
- contacter le Service à la clientèle de Salus au support@salusinc.com, pour déterminer si l'appareil est éligible à un remplacement. Si un remplacement est autorisé par la garantie et a été expédié avant le retour de l'appareil sous garantie, une carte de crédit est requise, et une retenue peut être appliquée sur la carte de crédit du Client pour la valeur du remplacement jusqu'à ce que l'appareil retourné soit vérifié et jugé éligible à un remplacement, auquel cas la carte de crédit du Client ne sera pas débitée.

Cette garantie vous confère des droits légaux précis; vous pourriez également avoir d'autres droits qui varient d'un État ou d'une province à l'autre. Pour toute question concernant cette garantie, veuillez écrire à Salus à l'adresse suivante :

SALUS North America, Inc.
850 Main Street
Redwood City, CA 94063